



No de résolution ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le lundi, 16 décembre 2019 à 19 h 07 à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

**SONT PRÉSENTS :**

Maire : Monsieur Michel Plourde  
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard  
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne  
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert  
Conseiller #4 : Monsieur Jean-Guy Laroche  
Conseiller #5 : Monsieur Daniel Pitre  
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière: M<sup>e</sup> Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 5 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

**MOT D'OUVERTURE**

Le Maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

**BONS COUPS DU MOIS**

**427-2019**

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Simon Chênevert,  
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

L'ordre du jour se lit comme suit :

**MOT D'OUVERTURE :**

**BONS COUPS DU MOIS :**

1.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2.0 **PROCÈS-VERBAUX**

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 novembre 2019

**Annexe 2.1**

2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2019 **Annexe 2.2**

3.0 **ADMINISTRATION FINANCE**

3.1 Déclaration des intérêts pécuniaires – Dépôt

**Annexe 3.1**

3.2 OMH des Sources – Adoption du budget révisé 2019

**Annexe 3.2**

3.3 Caisse Desjardins – Emprunt temporaire – Autorisation

**Annexe 3.3**

3.4 Caisse Desjardins – Signataires des effets bancaires – Désignation


**Annexe 3.4**

3.5 Projet Eddynet Inc. – Cautionnement de la Ville – 49 500 \$ - Autorisation **Annexe 3.5**



No de résolution ou  
annotation

4.0	<u>ADMINISTRATION DIVERS</u>	
4.1	Calendrier des séances – Dépôt du calendrier 2020	<b>Annexe 4.1</b>
4.2	FDT – Reddition de compte – Adoption	<b>Annexe 4.2</b>
4.3	Programme d'aide du Fonds de la sécurité routière – Reddition de compte – Autorisation	<b>Annexe 4.3</b>
4.4	Morpec Inc. – Coquetel de présentation de l'entreprise – 30 janvier 2020 – Autorisation	
5.0	<u>ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</u>	
5.1	Employé 0064 – Transaction – Autorisation de signature	<b>Annexe 5.1</b>
5.2	Politique des conditions de travail des cadres – Renouvellement – Autorisation	<b>Annexe 5.2</b>
5.3	Assurances collectives – Renouvellement – Autorisation	<b>Annexe 5.3</b>
5.4	Syndicat des employés – Lettre d'entente déneigement - Autorisation	<b>Annexe 5.4</b>
5.5	Syndicat des employés – Lettre d'entente – Structure organisationnelle – Autorisation	<b>Annexe 5.5</b>
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
6.0	<u>TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
6.1	Eurofins – Test d'eau – Liste des prix 2020 – Octroi du mandat	<b>Annexe 6.1</b>
7.0	<u>URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</u>	
7.1	Centre Mgr Thibault – Dépôt des plans préliminaires – Entrée arrière et ascenseur	<b>Annexe 7.1</b>
7.2	Prolongement de la rue Wilfrid-Lebeau – Mandat Plans et devis – Autorisation	<b>Annexe 7.2</b>
7.3	Prolongement de la rue Auclair et réalisation nouvelle rue – Mandat – Autorisation	
7.4	Domaine Boudreau – Ajout d'une nouvelle rue – Étude de desserte	
7.5	Secteur rue Pinard – Desserte – Mandat pour étude (Mme Élément)	
7.6	267, rue Water – Rapport d'inspection – Actions à prendre	<b>Annexe 7.6</b>
8.0	<u>SERVICE INCENDIE</u>	
9.0	<u>DEMANDES DIVERSES</u>	
9.1	Alte Coop – Proposition de services - Autorisation	<b>Annexe 9.1</b>
9.2	Communautés bleues – Demande d'appui	<b>Annexe 9.2</b>
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
10.0	<u>CORRESPONDANCE</u>	
10.1	Carrefour Action municipale et famille et Réseau québécois des Villes et Villages en santé- Fusion	<b>Annexe 10.1</b>
10.2	Hydro-Québec – Frais reliés à l'éclairage des voies publiques	<b>Annexe 10.2</b>
10.3	Harmonie d'Asbestos – Communiqué de presse – 90 ans	<b>Annexe 10.3</b>
10.4	STC des Sources – Horaire de la période des fêtes	<b>Annexe 10.4</b>
10.5	Fonds de développement du sport et de l'activité physique – Dépôt – Tennis double	<b>Annexe 10.5</b>
10.6	Programme de soutien à l'action bénévole – Versement – Député André Bachand	<b>Annexe 10.6</b>
10.7	Autorités des marchés publics – Nouvelle image de transparence	<b>Annexe 10.7</b>
10.8	Chemin du Québec – Obtention des lettres patentes	<b>Annexe 10.8</b>
10.9	Liste des Maires de Shipton et de Danville	<b>Annexe 10.9</b>
10.10	Site enfouissement régional – Budget 2020 – Information	<b>Annexe 10.10</b>
10.11	Vœux de Noël	
11.0	<u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u>	
11.1	Dépôt rapport de madame Ginette Pinard	<b>Annexe 11.1</b>
12.0	<u>VARIA</u>	
13.0	<u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u>	
13.1	Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 20 janvier 2020 à 19 heures	
13.2	STC des Sources – Sortie à Sherbrooke – 14 décembre 2019	
13.3	Municipalité amie des aînés – Webinaire – 16 décembre 2019 – 12 à 13 h	
13.4	CCES – Party de Noël – 18 décembre 2019 au Moulin 7	
13.5	Fermeture des bureaux municipaux du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement.	
13.6	Carnaval des glaces – Activité des duchesses – Curling – 4 janvier 2020	
13.7	Carnaval des glaces – Tournoi de crible – 18 janvier 2020 de 12h30 à 15h00	
13.8	Carnaval des glaces – Match d'improvisation – 24 janvier 2020 – 19h30	
13.9	Club Optimiste d'Asbestos Inc. – Vins et fromage – 25 janvier 2020 - Asbestos	
13.10	Carnaval des glaces – Journée familiale – 25 janvier 2020 de 10h à 14 h	
13.11	Carnaval des glaces – Gala de lutte – 25 janvier 2020 de 18h30 à 21h00	
13.12	Carnaval des glaces – Spectacle et jeux gonflables – 31 janvier 2020 de 19h30 à 22h00	
13.13	Carnaval des glaces – Couronnement de la reine – 1 <sup>er</sup> février 2020 à 18 hres	
13.14	Maison de Nana – Souper communautaire – 29 décembre et 26 janvier 2020	
13.15	Chevaliers de Colomb – Paniers de Noël – Confection – 12 décembre de 13h à 16h	

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>13.16 Chevaliers de Colomb – Paniers de Noël – Distribution – 13 décembre 2019  13.17 CCES – 5 à 7 de Noël – Moulin 7 -  13.18 Maison des jeunes au Point – Souper de Noël – 19 décembre 2019</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u></p> <p><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p><b>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></b></p>
	<p><b>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 novembre 2019</b></p> <p>Ce point est reporté.</p>
	<p><b>2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2019</b></p> <p>Ce point est reporté.</p>
	<p><b>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</b></p> <p><b>3.1 Déclaration des intérêts pécuniaires - Dépôt</b></p> <p>La directrice générale confirme avoir reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les élus.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>428-2019</p>	<p><b>3.2 OMH des Sources – Adoption du budget révisé 2019</b></p> <p>CONSIDÉRANT le budget 2019 révisé en date du 29 novembre 2019 soumis par l'Office municipal d'habitation des Sources faisant état d'une contribution des municipalités révisée de 102 439, soit 1 551 \$ de moins que la version précédente;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette variation de budget est due à une réduction des frais au poste de conciergerie et d'entretien;</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt de la lettre d'approbation par la Société d'Habitation du Québec des états financiers 2017;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Nathalie Boissé,  <b>IL EST RÉSOLU</b></p> <p>D'APPROUVER le budget révisé de l'Office municipal d'habitation des Sources tel que révisé en date du 29 novembre 2019.</p> <p>DE PRENDRE ACTE de la lettre d'approbation des états financiers 2017 émise par la Société d'Habitation du Québec en date du 28 novembre 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>429-2019</p>	<p><b>3.3 Caisse Desjardins des Sources – Emprunt temporaire - Autorisation</b></p> <p>CONSIDÉRANT les remboursements effectués en 2019 pour diminuer le déficit d'immobilisation constaté aux états financiers 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ces remboursements entraînent un manque de liquidités à court terme;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE dans l'attente de la prochaine taxation, il y a lieu de procéder à un emprunt temporaire pour acquitter les obligations de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE pour faciliter les opérations de la Ville, il y a lieu de déléguer le pouvoir d'effectuer des emprunts temporaires à deux des administrateurs ou dirigeants de la Ville de Danville;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche  <b>IL EST RÉSOLU</b></p>



No de résolution ou annotation

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Sources n'excédant pas 400 000 \$ pour pallier au manque de liquidité temporaire engendré par le remboursement du déficit d'immobilisation.

D'AUTORISER la signature dudit emprunt par le Maire ou, à défaut, la mairesse suppléante et la directrice générale ou à défaut, son adjointe, madame Chantale Dallaire.

ADOPTÉE

430-2019

**3.4 Caisse Desjardins des Sources – Signataires des effets bancaires - Désignation**

CONSIDÉRANT la nomination de Me Josée Vendette, à titre de directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière permanente et à temps plein en date du 8 avril 2019 par la résolution numéro 117-2019;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette nomination, il y a lieu de confirmer les signataires des effets bancaires auprès de la Caisse Desjardins des Sources;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre  
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne  
IL EST RÉSOLU

QUE les signataires des effets bancaires et autres documents bancaires émis par et pour la Ville de Danville soient :

- Monsieur Michel Plourde, maire de la Ville de Danville
- Madame Ginette Pinard, mairesse suppléante de la Ville de Danville
- Madame Josée Vendette, directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière de la Ville de Danville
- Madame Chantale Dallaire, Chargé de projets de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

431-2019

**3.5 Projet Eddynet Inc. – Cautionnement de la Ville - 49 500 \$ - Autorisation**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville s'apprête à vendre un terrain à la Corporation de développement économique de Danville inc. pour la réalisation du projet d'implantation de l'usine Eddynet Inc.;

CONSIDÉRANT QUE le plan de financement le plus avantageux pour ce projet demande un cautionnement de la Ville de l'ordre de 49 500 \$;

CONSIDÉRANT les retombées économiques de ce projet;

CONSIDÉRANT le niveau de risque faible associé au financement du projet de par le fait que l'entreprise existe depuis longtemps et a des projets d'expansion;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,  
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,  
IL EST RÉSOLU

DE CAUTIONNER, si besoin est, le plan de financement proposé pour la réalisation du projet Eddynet Inc. jusqu'à concurrence de 49 500 \$.

D'AUTORISER la directrice générale à signer tous les documents requis pour ce faire.

ADOPTÉE

432-2019

**4.0 ADMINISTRATION DIVERS**

**4.1 Calendrier des séances – Dépôt du calendrier 2020**

CONSIDÉRANT le projet de calendrier des séances du conseil municipal déposé aux membres du conseil;


CONSIDÉRANT QUE ce calendrier tient compte des congés fériés prévus les lundis;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,  
Appuyée par madame Ginette Pinard,  
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le calendrier des séances 2020 tel que proposé.

DE DONNER avis public dudit calendrier pour que la population soit avisée des dates des séances du conseil municipal de la Ville de Danville pour l'année 2020.

ADOPTÉE

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p><b>433-2019</b></p>	<p><b>4.2 FDT – Reddition de compte – Adoption</b></p> <p>Ce point est reporté à une date ultérieure.</p>
	<p><b>4.3 Programme d'aide du Fonds de la sécurité routière – Reddition de compte – Autorisation</b></p> <p>Ce point est reporté à la prochaine séance.</p>
	<p><b>4.4 Moperc Inc. – Coquetel de présentation de l'entreprise – 20 janvier 2020 – Autorisation</b></p> <p>CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de souligner l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire danvillois;</p> <p>CONSIDÉRANT la suggestion de la Corporation de développement économique de Danville de tenir un coquetel de présentation de l'entreprise Moperc Inc.;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce coquetel se tiendrait le 30 janvier 2020 sur l'heure du midi;</p> <p>CONSIDÉRANT les dépenses engendrées pour la réalisation d'un tel évènement;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER madame Chantale Dallaire à organiser un coquetel de présentation de l'entreprise Moperc Inc. sous la supervision de monsieur Martin Lafleur, directeur de la Corporation de développement économique de Danville;</p> <p>DE CONTRIBUER à la réalisation dudit coquetel en fournissant le vin d'honneur et les breuvages offerts aux invités.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p><b>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</b></p>
<p><b>434-2019</b></p>	<p><b>5.1 Employé 0064 – Transaction – Autorisation de signature</b></p> <p>CONSIDÉRANT les négociations menées dans ce dossier;</p> <p>CONSIDÉRANT la proposition de règlement déposée;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à signer la proposition de règlement déposée dans le dossier de l'employé numéro 0064.</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à donner suite aux modalités du règlement intervenu entre les parties suivant la proposition déposée.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p><b>435-2019</b></p>	<p><b>5.2 Politique des conditions de travail des cadres – Renouvellement - Autorisation</b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Politique des conditions de travail des cadres vient à échéance le 31 décembre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE certains membres du conseil ont manifesté le désir d'étudier ladite Politique avant de procéder à son renouvellement;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE tel que prévu à l'article 27.4 de ladite politique, les conditions déterminées par cette entente de travail demeurent applicables jusqu'à ce qu'une nouvelle entente intervienne;</p> <p>CONSIDÉRANT l'augmentation annuelle décrétée par la convention collective de travail intervenue entre le Syndicat des employés municipaux de la Région de l'Estrie (CSD) et la Ville de Danville établie à 2 % pour l'année 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p>



No de résolution ou annotation

**436-2019**

D'OCTROYER une augmentation salariale de 2 % pour l'année 2020 aux employés visés par cette politique en attendant le renouvellement de ladite politique.

ADOPTÉE

### **5.3 Assurances collectives – Renouvellement – Autorisation**

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement des assurances collectives des employés déposée par notre consultant en assurance Services financiers Comtois et Roy Inc pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier 2020;

CONSIDÉRANT les trois soumissions obtenues;

CONSIDÉRANT la proposition de modifier la couverture offerte en ajoutant un ticket modérateur de 5 \$ et en augmentant la franchise;

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre également des couvertures par le biais de regroupement de municipalités;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,  
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,  
IL EST RÉSOLU

DE DEMANDER à la FQM une proposition de couverture pour l'année 2020.

À défaut de pouvoir obtenir cette proposition dans le cours délai disponible,

DE RENOUELER la couverture d'assurance collective selon la proposition déposée par les Services financiers Comtois et Roy Inc. en ajoutant les deux modifications suggérées.

ADOPTÉE

**437-2019**

### **5.4 Syndicat des employés – Lettre d'entente – Déneigement – Autorisation**

CONSIDÉRANT les problématiques de gestion d'horaire d'hiver soulevées par les employés des travaux publics en lien avec les clauses de la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les parties et les solutions proposées par le projet de lettre d'entente numéro 2019-09 intitulée « Modification de la convention collective – Période hivernale, horaire de patrouille et temps supplémentaire période hivernale »;

CONSIDÉRANT QUE les parties pensent que par cette lettre d'entente, des solutions efficaces pourront être mises de l'avant;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,  
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,  
IL EST RÉSOLU

D'ENTÉRINER la lettre d'entente proposée par les parties.

D'AUTORISER la signature de ladite lettre d'entente par le Maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE

**438-2019**

### **5.5 Syndicat des employés – Lettre d'entente – Structure organisationnelle – Autorisation**

CONSIDÉRANT la structure organisationnelle que désire déployer la Ville de Danville pour la division des travaux publics;

CONSIDÉRANT les discussions tenues avec les représentants syndicaux de la Ville;

CONSIDÉRANT la lettre d'entente proposée en lien avec le déploiement de cette structure;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,  
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,  
IL EST RÉSOLU

D'ENTÉRINER la lettre d'entente proposée par les parties.

D'AUTORISER la signature de ladite lettre d'entente par le Maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE



No de résolution ou annotation

## QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que deux autres périodes de question sont à l'ordre du jour.

### 6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

#### 6.1 Eurofins – Test d'eau – Liste des prix 2020 – Dépôt

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville effectue hebdomadairement des tests d'eau pour vérifier la qualité de l'eau potable acheminée par son réseau;

CONSIDÉRANT QUE ces tests doivent être analysés par des laboratoires accrédités par le Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il y a peu de laboratoires accrédités dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville fait affaires avec Eurofins depuis quelques années;

La directrice générale dépose la liste des prix soumise par Eurofins pour l'année 2020. Cette liste des prix fait état des prix des services dispensés par cette firme pour l'année 2020.

Le tout est soumis à titre d'information.

439-2019

#### 6.2 Gesterra – Offre de service pour l'enfouissement des matières résiduelles

CONSIDÉRANT le contrat de service pour l'enfouissement des matières résiduelles intervenu entre la Ville de Danville et la Société de Développement durable d'Arthabaska inc. (Gesterra) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2019 tel qu'il appert de la résolution numéro 34-2015 adoptée le 2 février 2015;

CONSIDÉRANT le contrat de gestion des matières compostables intervenu entre la Ville de Danville et la Société de Développement durable d'Arthabaska inc. (Gesterra) pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2022 tel qu'il appert de la résolution numéro 449-2016 adoptée le 5 décembre 2016;

CONSIDÉRANT l'offre de service pour l'enfouissement des matières résiduelles déposée en date du 24 septembre 2019 pour une durée de cinq (5) ans au taux de 76,78 \$ de la tonne métrique, ce qui représente une augmentation de 2,5 % par année;

CONSIDÉRANT l'indexation proposée de 2,5 % par année tel que convenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville peut conclure un contrat de gré à gré avec la Société de Développement durable d'Arthabaska inc. (Gesterra), et ce, malgré les dispositions de la *Loi sur les Citées et Villes*, en raison du fait que cette société est majoritairement détenue par la MRC d'Arthabaska;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche  
Appuyée par monsieur Daniel Pitre  
IL EST RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat de service d'enfouissement des matières résiduelles de la Ville de Danville à la Société de Développement durable d'Arthabaska inc. (Gesterra) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2025 suivant la proposition déposée le 24 septembre 2019 soit au prix de 76.78 \$ / tonne métrique pour l'année 2020.

D'ACCEPTER l'indexation de 2,5 % l'an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

D'AUTORISER la directrice générale à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

### 7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

440-2019

#### 7.1 Centre Mgr Thibault – Dépôt des plans préliminaires – Entrée arrière et ascenseur

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à la firme BGA Architectes pour l'étude et la préparation de plans et devis pour doter le Centre Mgr Thibault d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite suivant la résolution 274-2019 en date du 9 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a reçu les plans et devis de même que l'estimé des coûts relatifs auxdits travaux et qu'elle les dépose ce jour;



No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de réaliser ces travaux pour permettre une accessibilité universelle à tous les étages du Centre Mgr Thibault;

CONSIDÉRANT l'estimé des coûts des travaux déposés au montant de 268 440 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux permettraient d'améliorer grandement l'accessibilité au centre en plus de régler une problématique d'infiltration d'eau découlant des toits en palier sis à l'arrière;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ses travaux, la Ville pourrait changer les fenêtres de la salle, refaire le plancher de la salle et améliorer l'accessibilité des salles de bain;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont demandés par la population;

CONSIDÉRANT QUE de l'aide financière serait souhaitée pour réaliser ces projets;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,  
Appuyée par madame Nathalie Boissé,  
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE des plans et devis déposés par la BGA Architectes;

DE PRENDRE ACTE de l'estimé des coûts des travaux déposé au soutien des plans et devis;

D'AUTORISER la directrice générale à déposer le présent projet dans tout programme d'aide financière permettant la réalisation de ce projet;

ADOPTÉE

441-2019

**7.2 Prolongement de la rue Wilfrid-Lebeau – Mandat de plans et devis – Autorisation**

CONSIDÉRANT la demande de prolongement de la rue Wilfrid-Lebeau souhaité par la Ville de Danville afin de permettre la desserte de cinq lots additionnels pour des fins de construction résidentielle;

CONSIDÉRANT QU'il y a également lieu, par la même occasion, d'étudier les solutions possibles pour le captage des eaux de surfaces en provenance des terrains de la Ville, plus amplement connus comme étant les terrains de Minçavi;

CONSIDÉRANT la visite des lieux effectuée avec le chef d'équipe, la direction général et monsieur Éric Letendre, technicien, chargé de projets;

CONSIDÉRANT les études déjà réalisées;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de Exp portant le numéro DANV-00058358-PP;

CONSIDÉRANT les problématiques du secteur portées à l'attention des membres du conseil et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre,  
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,  
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE de l'offre de services d'Exp portant le numéro DANV-00058258-PP au montant de 16 818 \$, plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la directrice générale à donner mandat à Exp pour la réalisation du mandat expliqué dans l'offre de services et à leur fournir toutes les études antérieures existantes.

D'AUTORISER la directrice générale à signer tous les documents requis pour l'obtention du prolongement de la rue Wilfrid-Lebeau et la réalisation de la desserte des terrains visés par le prolongement.

DE DEMANDER à la directrice générale de leur soumettre la ou les propositions de captation des eaux de surface dès qu'elles seront disponibles.


ADOPTÉE

441-2019

**7.3 Prolongement de la rue Auclair et réalisation nouvelle rue – Mandat – Autorisation**

CONSIDÉRANT la demande de prolongement de la rue Auclair déposée par l'acquéreur du lot numéro 6 336 921;



 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT le projet de développement résidentiel annoncé dans le secteur sur le lot 4 077 566;</p> <p>CONSIDÉRANT la révision en cours du plan directeur de desserte en eau potable de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE suite aux discussions tenues entre les parties, la rue Auclair se terminera à la limite du lot 4 077 566 et qu'une aire de virage et un passage piétonnier seront aménagés à la limite dudit lot;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à demander des propositions de service pour la desserte du secteur, et cela, dès que le plan directeur de desserte en eau potable de la Ville sera déposé.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p><b>442-2019</b></p>	<p><b>7.4 Domaine Boudreau – Ajout d'une nouvelle rue – Étude de desserte</b></p> <p>CONSIDÉRANT le projet déposé pour l'ajout d'une nouvelle rue dans le Domaine Boudreau;</p> <p>CONSIDÉRANT les problématiques vécues cet automne avec la desserte privée en eau potable du Domaine Boudreau;</p> <p>CONSIDÉRANT les intentions d'abandon des puits desservant le Domaine Boudreau par le propriétaire desdits puits;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'étudier une possible desserte des résidents du Domaine Boudreau via le réseau de la Ville d'Asbestos;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'obtenir des prix pour la réalisation des études requises;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à entreprendre des discussions avec la Ville d'Asbestos pour réaliser des études de desserte des résidents du Domaine Boudreau;</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à demander des prix pour la réalisation des études de faisabilité de ce projet.</p> <p>D'AUTORISER monsieur le Maire, Michel Plourde, à aviser son homologue, monsieur le Maire, Hugues Grimard, du projet.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p><b>443-2019</b></p>	<p><b>7.5 Secteur rue Pinard – Desserte – Mandat pour étude (Mme Élement)</b></p> <p>CONSIDÉRANT la demande de desserte d'eau potable et d'égout déposée par les propriétaires du lot 3 172 707 sis sur la rue Pinard;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE depuis cette demande, d'autres propriétaires du secteur ont demandé que la Ville de Danville étudie la possibilité de desservir ces lots;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'une telle desserte doit être négociée avec la Ville d'Asbestos;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les personnes en charge de ces dossiers dans les divisions des travaux publics des deux villes étudient actuellement ces demandes;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE des études seront nécessaires;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à entreprendre des discussions avec la Ville d'Asbestos pour réaliser des études de desserte des résidents de la rue Pinard et de ce secteur;</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à demander des prix pour la réalisation des études de faisabilité de ce projet.</p>



No de résolution ou annotation

D'AUTORISER monsieur le Maire, Michel Plourde, à aviser son homologue, monsieur le Maire, Hugues Grimard, du projet.

ADOPTÉE

**7.6 237, rue Water – Rapport d'inspection – Actions à prendre - Information**

La directrice générale dépose le rapport d'inspection du 237, rue Water à Danville tel que rédigé par monsieur Jocelyn Létourneau, expert en bâtiments.

Ce rapport fait état des constats effectués lors de deux visites de l'immeuble et des actions à prendre pour le rendre conforme.

Des interventions seront exigées du propriétaire dès le printemps.

Le tout est soumis à titre d'information.

**8.0 SERVICE INCENDIE**

Aucun point n'est traité.

**9.0 DEMANDES DIVERSES**

444-2019

**9.1 Alte Coop – Proposition de services - Autorisation**

CONSIDÉRANT la proposition de services reçue d'Alte Coop pour la réalisation d'un inventaire des émissions de GES par la Ville de Danville, l'identification des objectifs de réduction des GES et la réalisation d'un plan d'action pour atteindre ces objectifs;

CONSIDÉRANT le programme de subvention disponible pour la réalisation de ces projets;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de faire sa part dans la réduction des émissions de GES;

CONSIDÉRANT la demande de madame Nathalie Boissé à l'effet de tenir une consultation publique sur le sujet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,  
Appuyée par madame Nathalie Boissé,  
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER la proposition de services d'Alte Coop suivant la proposition déposée sous le numéro 19059 en date du 2 décembre 2019.

D'AUTORISER la directrice générale à déposer une demande de subvention pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE

445-2019

**9.2 Communautés bleues – Demande d'appui**

CONSIDÉRANT la demande d'appui formulée par l'organisme Eau Secours;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est devenue une communauté bleue le 28 janvier 2019;

CONSIDÉRANT QU'un des engagements souscrits par la Ville de Danville est de reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement;


CONSIDÉRANT les élections fédérales tenues en octobre 2019;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de rappeler au nouveau gouvernement les revendications des communautés bleues;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,  
Appuyée par madame Ginette Pinard,  
IL EST RÉSOLU

DE RAPPELER au Gouvernement fédéral les demandes des communautés bleues à savoir :

- Enchâsser le droit à l'eau et aux services d'assainissement dans la législation canadienne, et de fixer des normes nationales par la même occasion;
- Se doter d'un plan d'action pour mettre en œuvre ce droit;
- Soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fond national.

 No de résolution ou annotation	D'AUTORISER l'organisme Eau Secours à transmettre en notre nom ces demandes. <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p><b>QUESTIONS DES CITOYENS</b></p> <p>Monsieur Lebeau demande si le prolongement de la rue Wilfrid-Lebeau est prévu sur toute la longueur du terrain. Monsieur le Maire, Michel Plourde, répond que la rue Wilfrid-Lebeau sera prolongé de 100 mètres. Un plan d'ensemble sera éventuellement préparé et présenté aux membres du conseil.</p> <p>Monsieur Gilles Parent indique au Conseil que « Danville en transition » est disponible pour les aider dans la réalisation du plan de réduction des GES. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que les gouvernements ne se sont pas entendus sur les mesures à déployer pour contrer l'émission des GES. Ce sera donc aux municipalités de mettre en place des mesures sur chacun de leur territoire pour réduire l'émission des GES. On doit faire notre part pour réduire l'émission des gaz à effet de serre, sans nécessairement attendre les cibles dictées par les Gouvernements des paliers supérieurs.</p> <p>Monsieur le Maire Michel Plourde indique que, par exemple, les Industries Beauchemin ont beaucoup réduit leurs émissions en recyclant sous les recommandations de la consultante qui avait été engagée par la Ville de Danville.</p> <p>Monsieur Jean-François Girardin demande comment seront répartis les frais de desserte des gens de la rue Pinard. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que les frais seront répartis entre les citoyens qui seront desservis par le biais d'une taxe de secteur tout comme ce le sera pour le secteur « Burbank », autrefois appelé « Marlodge ».</p>
	<p><b>10.0 CORRESPONDANCE</b></p> <p>La directrice générale résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p>
	<p><b>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</b></p> <p>La directrice générale dépose le rapport du mois de novembre de madame Ginette Pinard.</p>
	<p><b>12.0 VARIA</b></p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que lors de la séance du 20 janvier 2020, un hommage sera rendu à monsieur André Allison et son épouse, qui prendront leurs retraites du bénévolat. Les citoyens sont invités à les remercier pour toutes les heures de bénévolat qu'ils ont consacrées pour la communauté danvilloise.</p>
	<p><b>13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR</b></p> <p>La directrice générale fait état des événements à venir et donne des informations quant à ceux-ci.</p>
	<p><b>QUESTIONS DES CITOYENS</b></p> <p>Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.</p>
	<p><b>MOT DE FERMETURE</b></p> <p>Le Maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire et rappelle que le conseil tiendra la séance extraordinaire relative à l'adoption du budget 2020 dans quelques minutes.</p>
446-2019	<p><b>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne  <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 14.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

\_\_\_\_\_  
 Michel Plourde, Maire

\_\_\_\_\_  
 Me Josée Vendette